



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2026-207

PUBLIÉ LE 7 AVRIL 2026

# Sommaire

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Secrétariat**

75-2026-04-01-00031 - Arrêté de subdélégation de signature de  
Thierry ALVES, (23 pages)

Page 3

## **Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris / Service du droit pénitentiaire**

75-2026-04-01-00030 - Délégation de signature du Directeur  
interrégional - DPIPPR - LURO Anne - 01-04-2026 (2 pages)

Page 27

75-2026-04-01-00029 - Délégation de signature du Directeur  
interrégional - DPIPPR - VITTRANT Marie-Stéphane - 01-04-2026 (2  
pages)

Page 30

Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

75-2026-04-01-00031

Arrêté de subdélégation de signature de Thierry  
ALVES,

DIRECTION  
INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

DEPARTEMENT DU BUDGET ET DES FINANCES

**ARRETE**

portant subdélégation de signature par

**Monsieur Thiery ALVES**  
Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris

Le Directeur Interrégional,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2009-43 du 15 avril 2009 relative à l'application des articles 34-1, 39 et 44 de la Constitution (1) ;

Vu la loi n° 2006-1666 de finances pour 2007 modifiée et notamment son article 39 relatif à la création d'un compte de commerce pour l'administration pénitentiaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-630 du 21 juillet 1982 modifié pris en application de l'article 3 du décret n° 82389 du 10 mai 1982 et de l'article 3 du décret n° 82-390 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2005-1490 du 2 décembre 2005 modifié relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

Vu le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative

Direction interrégionale des services pénitentiaires  
de Paris

et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

Vu le décret du 29 décembre 2006 portant règlement de la comptabilité du ministère de la

Justice pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu le décret n° 2008-1489 du 30 décembre 2008 modifiant le ressort territorial des directions interrégionales des services pénitentiaires ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-795 du 14 juin 2016 portant abrogation de six décrets relatifs au contrôle des dépenses engagées, à la gestion des crédits et à la comptabilité des dépenses et des recettes;

Vu le décret n° 2017-37 du 16 janvier 2017 modifiant le décret n° 2008-689 du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du Ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté de la Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 31 décembre 2012, modifiant l'arrêté du 1er juin 2010 portant règlement de comptabilité du Ministère de la Justice et des Libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la justice, du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats des ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la Région d'Ile-de-France - Préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, en date du 26 février 2026, portant nomination de Monsieur Thierry ALVES, en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 23 mars 2026 ;

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

2

Vu l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif à la mise en œuvre de l'avis conforme sur les projets de marchés publics par le responsable ministériel des achats du ministère de la Justice ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et des recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;

vu l'arrêté IDF-2026-03-26-00001 du 26 mars 2026 de Monsieur Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Thierry ALVES, directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris Ile-de-France.

Décide:

Article premier : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 (affectation des crédits aux centres financiers, mouvements de crédits entre centres financiers, mouvements de fongibilité asymétrique)

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

Mme Souad BENCHINOUN, secrétaire générale

M. Abdelgheffar BENAODIA, chef du Département Budget Finances

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

Article 2 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (titre 2) du programme 107 :

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris-Ile de France :

Madame Clémentine PERSET-SCOTTO, cheffe du département des ressources humaines,

Madame Stéphanie CAMPS, adjointe à la cheffe du département des ressources humaines

Madame Corinne HARLICOT, attachée

Madame Marie MERLIN, attachée,

Madame Séverine ABAGUY, attachée

Madame Nassyra HOMASSEL, attachée

Madame Asmine ASSOUMANY, secrétaire administrative

Madame Ramsha RAO, attachée contractuelle

Madame Emilie BARBIER, attachée d'administration contractuelle

Madame Claudia FERREIRA-CAETANO, secrétaire administrative contractuelle

Madame Julie LUGUET, secrétaire administrative

Monsieur Ahmed BELMOSTEFA, attaché

Monsieur Ludovic GROSPERRIN, capitaine pénitentiaire

Madame Cécile GREMILLON, attachée

Madame Ghizlane RAZZAKH, secrétaire administrative  
Madame Katia FERHI, secrétaire administrative  
Madame Marie-Ange DURAGRIN, secrétaire administrative  
Madame Cathy CEBE, secrétaire administrative  
Madame Virginie BOUDON, secrétaire administrative  
Monsieur Sébastien RIBLET, secrétaire administratif  
Madame Christine ZIMMER-VAQUEZ, secrétaire administrative  
Madame Valérie BEAUSSIN, secrétaire administrative  
Madame Gwadeline MATHAR, adjointe administrative  
Monsieur Senthyl BLAMPAIN, adjoint administratif  
Madame Laura RODRIGUES, adjointe administrative  
Madame MéliSSa LAPOINTE, adjointe administrative  
Madame Emilie ROLLOT, DSP, directrice des équipes de sécurité pénitentiaire  
Madame Vanessa VIJAYARUPAN, Secrétaire administrative responsable  
Monsieur Théo GOMEZ, DSP, directeur placé  
Mme Angélique ZAKINE, secrétaire administrative LES  
DIFFERENTS ETABLISSE<sup>M</sup> ENTS ET SERVICES : Centre  
Pénitentiaire de Fleury-Mérogis

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement M. Yvan BARON,  
adjoint chef d'établissement  
Mme Ludivine GUEDON, directrice des ressources humaines  
M. Jocelyn POULLET, directeur des ressources humaines adjoint

#### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy

Mme Karine VERNIERE, cheffe d'établissement  
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe à la cheffe d'établissement  
M. Frédéric JEANNOT, DSP, chef du service RH Centre de

#### Détention de Melun

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement Mme Caroline  
CALAME, adjointe à la cheffe d'établissement  
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

#### Centre Pénitentiaire de Fresnes et OSL Villejuif— UHSI - UHSA

M. Christophe LOY, chef d'établissement  
Mme Sylvie PAUL, adjointe au chef d'établissement  
Mme Tania ZAMORE, responsable des ressources humaines

#### Établissement Public de Santé National de Fresnes

Mme Laurence MAUCHERAT, cheffe d'établissement  
Mme Carole JOILAN, responsable des services administratifs et financiers  
M. Papa-Moussa FAYE, chef de détention

#### Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin

M. Dimitri BESNARD, chef d'établissement  
Mme Amy MIRÂT, adjointe au chef d'établissement  
Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers

#### Etablissement Pour Mineurs de Porcheville

M Antonin GAYTON, chef d'établissement  
Mme Julia DOMERGUE, adjointe au chef d'établissement  
Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

#### Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre)

M. Thomas BENESTY, chef établissement  
M. Victor Bruno BOURJAL, adjoint au chef d'établissement  
Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

#### Centre Pénitentiaire de Paris-La-Santé

M. André VARIGNON, chef établissement  
Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement  
Mme Léa BERTINCOURT, directrice des ressources humaines  
M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

#### Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny)

M. Damien COLUSSI, chef d'établissement  
Mme Muriel BONDY, adjoint au chef d'établissement  
Mme Rachel BLOT, responsable des services administratifs et financiers

#### Maison d'Arrêt de Versailles

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement  
Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

#### Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement  
Mme Alexandra DEGROS, adjointe au chef d'établissement  
M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Maison Centrale de Poissy

Mme Lynda BOUDJEMA, cheffe d'établissement

Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

Centre Pénitentiaire Sud Francilien

M Olivier PIPINO, chef d'établissement

Mme Caroline VAYR, adjointe au chef d'établissement

Mme Nadiège JOLY, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Semi-Liberté de Corbeil

M. Vincent VIRAYE, chef d'établissement

M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Gagny

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement

Mme Mégane MULLER, adjointe au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Melun

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement

M. Christophe FESTIN, adjoint à la cheffe d'établissement

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris

M. Yannick LEMEUR, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme

Loetitia LEBRUN, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et probation Mme Sabrina

M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation des Yvelines

Mme Alexandrine BORGEAUD, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme

Blandine GROS BONNIVARD, adjointe à la directrice du service pénitentiaire

d'insertion et de probation

Mme Fanny LAINÉ, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne

Mme Christine LOPEZ, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Stéphanie PELLEGRINI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Nadine VILOSA, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine

Mme Virginie NOUAILLE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme Stéphanie  
LANGLAIS, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Elixène ALCMEON, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine Saint Denis M. Hervé

MONNET, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

M. Xavier FRANDON, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme  
Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation du Val de Marne

Mme Patricia THEODOSE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme Isabelle  
ROY, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
M. Julien VITTECOQ, responsable des ressources humaines et budgétaires

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise

Mme Stéphanie BALDASSI, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Mélanie FLAMENT, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers  
Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer les actes administratifs relevant de la gestion des  
ressources humaines de la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au  
présent article.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement et afin d'assurer l'intérim des chefs d'établissement du ressort de  
la DISP de PARIS, subdélégation de signature est donnée à : M. Théo GOMEZ, Directeur des services  
pénitentiaires placé

à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du  
directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes  
d'engagement de l'Etat (signature des demandes d'achat) relatifs au budget opérationnel du programme  
107 (HT2) titres 3, 5 et 6 et du compte de commerce 912.

Article 4 : Est donnée subdélégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et des recettes du programme 107 « Administration pénitentiaire » hors titre 2 et responsable du budget opérationnel de programme pour les marchés de travaux, de fournitures et de services, quels que soient leurs montants et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics aux agents suivants :

Mme Isabelle LIBAN, directrice interrégionale adjointe

Mme Souad BENCHINOUN, secrétaire générale

M. Abdelgheffar BENAODIA, chef du Département Budget Finances

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

Est donnée subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions, aux agents désignés ci-dessous à l'effet de signer les marchés publics de travaux, de fournitures et de services, d'un montant inférieur ou égal à 160 000 euros, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics :

#### Département du Budget et des Finances (DBF)

M. Abdelgheffar BENAODIA, chef du Département Budget Finances

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées

Mme Virginie DUEZ, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT Mme Leslie MESENBURG, pour les fonctions de validation gestionnaire dans Chorus DT

#### Département des Affaires Immobilières (DAO)

M. Oussama FRIGUI, adjoint au chef du département des affaires immobilières

M. Ponce Joïs NDZANGA, chef d'unité suivi financier des opérations

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 724 « opérations immobilières déconcentrées ».

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés pour le programme 348 « performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » de la mission « transformation et fonction publiques » à compter du 21 mars 2023.

Subdélégation est également donnée aux agents sus nommés à l'effet de saisir dans l'application comptable Chorus, toutes les opérations nécessaires à la gestion des tranches fonctionnelles du BOP central 107 Immobilier « Administration Pénitentiaire »

Article 5 : Subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat, signature des demandes dans les limites des seuils fixés en annexe 1, abondement des EJ, certification du service fait relatifs au budget opérationnel du programme 1 07, titres 3, 5 et 6 et tous les autres actes de gestion relatifs aux frais de déplacements.

#### Département du Budget et des Finances

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du Département Budget Finances  
Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux  
M. Mourad IAICHOUCHE, chef de l'unité de suivi des gestions déléguées Service National

#### des Transfèvements

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèvements  
Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable SNT Mme Sylvie ERB, secrétaire administrative, service national des transfèvements

#### Département des équipes de sécurité pénitentiaire (DESP) (seuil de 3 000 €)

Mme ROLLOT Emilie, cheffe du département des équipes de sécurité pénitentiaire Mme Julia SEYMORTIER, adjointe à la cheffe du département des équipes de sécurité pénitentiaire  
Mme Linda KELLNER, adjointe à la cheffe de l'ARPEJ Centre

#### Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement M. Yvan BARON, adjoint au chef d'établissement  
Mme Natacha PEYROUSE, chargée des affaires générales et de la coordination

#### Centre Pénitentiaire de Fresnes (dont OSL Villejuif) <sup>t</sup> — UHSI UHSA (seuil 12 000 euros HT)

M. Christophe LOY, chef d'établissement  
Mme Sylvie PAUL, adjointe au chef d'établissement  
Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers Maison Centrale de (seuil 12 000 euros HT)

Mme Lynda BOUDJEMA, cheffe d'établissement  
Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

#### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Karine VERNIERE, cheffe d'établissement  
Mme Isabelle LORENTZ, adjointe à la cheffe d'établissement  
M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

#### Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement ;  
Mme Caroline CALAME, adjointe à la cheffe d'établissement  
M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

Etablissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)

Mme Laurence MAUCHERAT, cheffe d'établissement

Mme Carole JOILAN, responsable des services administratifs et financiers

M. Papa-Moussa FAYE, chef de détention

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Dimitri BESNARD, chef d'établissement

Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement

Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers Etablissement Pour

Mineurs de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)

M Antonin GAYTON, chef d'établissement

Mme Julia DOMERGUE adjointe à la cheffe d'établissement

Mme Achouak HANHANI, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

M. Thomas BENESTY, chef établissement

M. Victor Bruno BOURJAL, adjoint au chef d'établissement

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire de Paris La Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. André VARIGNON, chef établissement

Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Centre pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

M. Damien COLUSSI, chef d'établissement

Mme Muriel BONDY, adjointe au chef d'établissement

Mme Rachel BLOT, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement

Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement

Mme Alexandra DEGROS, adjointe au chef d'établissement

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire Sud-Francilien (seuil 6 000 euros HT)

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement

Mme Caroline VAY R, adjointe au chef d'établissement

Mme Nadiège JOLY, responsable des services administratifs et financiers

Centre de Semi-Liberté de Corbeil-Essonnes (seuil 3 000 euros HT)

M. Vincent VIRAY E, chef d'établissement

M. Rodrigue BOSQUET, adjoint au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)

M. Elphège ZAMBA, chef d'établissement

Mme Mégane MULLER, adjointe au chef d'établissement

Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)

Mme Myriam PRIN, cheffe d'établissement

M. Christophe FESTIN, adjoint au chef d'établissement

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)

M. Yannick LE-MEUR directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Cécile DURAND, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)

M. Franck SASSIER, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme Loetitia  
LEBRUN, adjointe au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Sabrina M'HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)

Mme Alexandrine BORGEAUD, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation Mme Blandine  
GROS-BONNIVARD, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT) Mme

Christine LOPEZ, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Stéphanie PELLEGRINI, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Nadine VILOSA, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)

Mme Virginie NOUAÏLLE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Stéphanie LANGLAIS, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Elixène ALCMEON, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)

M. Hervé MONNET, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
M. Xavier FRANDON, adjoint au directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Patricia THÉODOSE, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Isabelle ROY, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
M. Julien VITTECOQ, responsable des ressources humaines et budgétaires

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)

Mme Stéphanie BALDASSI, directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation

Mme Mélanie FLAMENT, adjointe à la directrice du service pénitentiaire d'insertion et de probation  
Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande, établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article.

Article 6 : Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses du programme 107, par des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés en annexe I ou subvention (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en certifier le service fait.

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris

Département du Budget et des Finances (pour l'ensemble des centres de coût)

M. Abdelgheffar BENAOUZIA, chef du Département Budget Finances  
Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Leslie MESENBURG, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Lisette DA SILVA, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Joëlle GALOIS, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Horia ZAVADIL, agent de l'unité de la gestion des moyens généraux  
Mme Virginie DUEZ, référente service facturier  
Mme Chloé REVELLIN-FALCOZ, référente service facturier  
Mme Aissata Saranké CONTE, référente service facturier  
Mme Muriel DUME, référente service facturier

### Service National des Transfèvements

Mme Rohra GHOLEM, responsable du service national des transfèvements

Mme Monia BEN-MUSTAPHA, cheffe service pénitentiaire, adjointe à la responsable du SNT

Mme Sylvie ERB, gestionnaire SNT

Mme Stelly MESANGE, adjointe administrative

### Département des équipes de sécurité pénitentiaire (DESP) (seuil de 3 000)

Mme Paula SOARES, gestionnaire budgétaire

### Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

M. Thierry VERGEL-MORELLO, économiste  
Mme Elisa THERESINE, économiste

### Centre Pénitentiaire de Fleurv-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

Mme Natacha PEYROUSE, chargée des affaires générales et de la coordination

Mme Angélique LAURIN, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Christine ENGUEHARD, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Noémie CROGNIER, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Corinne SOLIVERES, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Nathalie JOSSE, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Linda HONORE, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Elodie DHEDIN, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

Mme Florence TAHBOUB, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

M. Christophe GAUTHIER, économiste

Mme May GUILLAUMET, économiste (à partir du 1er mars 2026)

Mme Anne-Cécile CLAIN, économiste

Mme Paula CARPINTEIRO, économiste

### Centre Pénitentiaire de Fresnes et OSL VILLEJUIF— UHSI UHSA (seuil 12 000 euros HT)

Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers

Mme Sabrina LOUGGAR, responsable de l'économiste

Mme Sonia MAAROUF, économiste

Mme Danièle BUISSON, économiste  
Mme Lauréna BEAUVUE, économiste

M. Gustael FAIRFORT, économiste  
Mme Mraati TOILIBOU, économiste

Mme Nathalie NAEL, économat

Maison Centrale de Poisy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Anlamati SOUF, économat

Mme Annick MOREL, économat

M. Ludovic GUILLAUME, économat

M. Frédéric ROGOWSKI, économat

M. Ali ABDOULHAFOUR, économat

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT) Mme Christiane

LINON, responsable des services administratifs et financiers

M. Jean-Paul GUILLAUME, économiste Mme Myriam

SEMLYENI, économat Mme Jessica INACIO,

économat

Etablissement Pour Mineurs de Porcheville (seuil 6 000 euros HT)

Mme Achouack HANHANI, économat

Mme Caroline PERALE, économat

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Marilynne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

M. Fabrice FLEREAU, économat

Madame Nawel BOUDIA, économat

Centre Pénitentiaire Paris La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

M. François PECIC, économat

Mme Nancy RESTOUX, économat

Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT) Mme Rachel

BLOT, responsable des services administratifs et financiers

Mme Nathalie ROUSSEAU, économat Mme Rivka

MALACQUIS, économat

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

Mme Aurélie LALAUS, économat

Mme Marie Thérèse JOLY, économat

Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers Mme Sarah AIDROUS, économat  
Mme Francesca GALASSO, économat

Centre Pénitentiaire Sud-Francilien (seuil 6 000 euros HT)

Madame Nadiège JOLY, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Sophie GOB, économat  
Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat Mme Mirella BONBOIS, économat

Établissement Public de Santé National de Fresnes (seuil 6 000 euros HT)

Mme Carole JOILAN, responsable des services administratifs et financier  
Mme Vanessa VADELEUX, économat  
M Papa-Moussa FAYE, chef de détention

Centre de Semi-Liberté de Corbeil-Essonnes (seuil 3 000 euros HT)

Mme Jessica LAMEIRA, économat  
M. Jean-Pierre THIMOTTE, économat

Centre de Semi-Liberté de Melun (seuil 3 000 euros HT)

M. Thierry CANNIERE, économat  
Mme Fabienne BREHAUT, économat

Centre de Semi-Liberté de Gagny (seuil 3 000 euros HT)

Mme Inès KORCHI, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (seuil 3 000 euros HT)

Mme Lydie DESJU, économat

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation de Seine et Marne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Sabrina M' HOUMADI, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Nathalie ZEMBALLA, économat  
M. Gérard CONEJOS, économat

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation des Yvelines (seuil 3 000 euros HT)

Mme Fanny LAINE, responsable des services administratifs et financiers Mme Céline BIDAL, économat

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne (seuil 3 000 euros HT)

Mme Nadine VILOSA, responsable des services administratifs et financiers Mme Nancy AVRILA, économe  
Mme Natividad RIVERO, économe

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine (seuil 3 000 euros HT)

Mme Elixen ALCMEON, responsable des services administratifs et financiers  
M. Eric BOCHE, économe

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Seine-Saint-Denis (seuil 3 000 euros HT)

Mme Frédérique BOULIN-MONTOIS, responsable des services administratifs et financiers  
Mme Najeeera MARECAYAR, économe Mme Florence CYRILLE, économe

Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation du Val de Marne (seuil 3 000 euros HT)

M. Julien VITTECOQ, responsable des services administratifs et financiers  
Mme soraya EL MADKOUR HAMILA, économiste  
Mme Fadma OUBAHMAN, économiste Mme Claudia ROUSSAS, économiste

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise (seuil 3 000 euros HT)

Mme Véronique BOITEUX, responsable des services administratifs et financiers Mme Patricia COLAS, économiste

Site Fourier

Mme Nathalie BRETON, gestionnaire du site

7 A titre dérogatoire pour des raisons exceptionnelles ou d'urgence concernant l'approvisionnement de produits de cantine pour le compte de commerce, subdélégation est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional et dans les limites fixées par l'arrêté préfectoral susvisé, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat signature des demandes d'achat dans la limite des seuils fixés à l'annexe I d'abondement des EJ , et de constatation du service fait relatifs à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 "cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire" et rattachées au centre financier 912-SOI et 912- :

Mme Isabelle LIBAN, Directrice interrégionale adjointe

Mme Saoud BENCHINOUN, Secrétaire générale

M. Abdelgheffar BENAODIA, chef du Département Budget Finances

Mme Fanny ROIG SANCHEZ DE LA TORRE, adjointe au chef du DBF, cheffe de l'unité de la gestion des moyens généraux

#### Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

M. Christophe DEBARBIEUX, chef d'établissement,

M. Yvan BARON, adjoint chef d'établissement

Mme Natacha PEYROUSE, chargée des affaires générales et de la coordination Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine

#### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

Mme Karine VERNIERE, cheffe d'établissement

Mme Isabelle LORENTZ, adjointe à la cheffe d'établissement

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

#### Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

Mme Bénédicte RIOCREUX, cheffe d'établissement

Mme Caroline CALAME, adjointe à la cheffe d'établissement

M. Thomas DESTRIGNEVILLE, responsable des services administratifs et financiers

#### Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

M. Christophe LOY, chef d'établissement

Mme Sylvie PAUL, adjointe au chef d'établissement

Mme Laura PIN TAULT, responsable des services administratifs et financiers

#### Maison Centrale de Poissy (seuil 12 000 euros HT)

## Article :

Mme Lynda BOUDJEMA, cheffe d'établissement

Mme Laurence BARTHEL, adjointe à la cheffe d'établissement

Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

M. Dimitri BESNARD, chef d'établissement

Mme Amy MIRAT, adjointe au chef d'établissement

Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

M. Thomas BENESTY, chef établissement

M. Victor Bruno BOURJAL, adjoint au chef d'établissement

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire de Paris-La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. André VARIGNON, chef établissement

Mme Isabelle GOMEZ, adjointe au chef d'établissement

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT)

M. Damien COLUSSI, chef d'établissement

Mme Muriel BONDY, adjoint au chef d'établissement Mme Rachel BLOT, responsable des services administratifs et financiers

Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

M. Kamal ABDELLI, chef d'établissement

Mme Christelle DELOZE, adjointe au chef d'établissement

Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)

M. Pascal SPENLE, chef d'établissement

Mme Alexandra DEGROS, adjointe au chef d'établissement

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Centre Pénitentiaire Sud Francilien (seuil 6 000 euros HT)

M. Olivier PIPINO, chef d'établissement

Mme Caroline VAYR, adjointe au chef d'établissement

Mme Nadiège JOLY, responsable des services administratifs et financiers

Les personnes citées ci-dessus ont la faculté de signer des bons de commande (dans la limite des seuils fixés en annexe I), établir des demandes d'achat engageant financièrement la direction interrégionale sur ses crédits aux programmes et aux titres visés au présent article (signature du bon de commande et des autorisations de dépense du travail pénitentiaire).

8 Subdélégation est donnée aux utilisateurs désignés ci-dessous pour engager dans Chorus Formulaires, les dépenses de l'Etat imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », par des demandes d'achat (enregistrement de la consommation d'une autorisation d'engagement et validation) et d'en certifier le service fait.

#### Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis (seuil 12 000 euros HT)

Mme Natacha PEYROUSE, chargée des affaires générales et de la coordination

Mme Elodie DHEDIN, responsable du pôle cantine par intérim

Mme Florence TAHBOUB, gestionnaire à l'unité des moyens généraux

#### Centre Pénitentiaire de Bois d'Arcy (seuil 12 000 euros HT)

M. Abderrahim MOUSSAID, responsable des services administratifs et financiers

M. Christophe GAUTHIER, économiste

Mme May GUILLAUMET, économiste (à partir du 1er mars 2026)

Mme Anne-Cécile CLAIN, économiste

Mme Paula CARPINTEIRO, économiste

#### Centre de Détention de Melun (seuil 12 000 euros HT)

M. Thien-y VERGEL-MORELLO, économiste Mme Elisa THERESINE, économiste

#### Centre Pénitentiaire de Fresnes (seuil 12 000 euros HT)

Mme Laura PINTAULT, responsable des services administratifs et financiers

Mme Sabrina LOUGGAR, responsable de l'économiste

Mme Danièle BUISSON, économiste

Mme Sonia MAAROUF, économiste

Mme Lauréna BEAUVUE, économiste

Mme Mraati TOILIBOU, économiste Mme Nathalie NAEL, économiste

#### Maison Centrale de (seuil 12 000 euros HT)

Mme Anlamati SOUF, économiste

Mme Annick MOREL, économiste

M. Ludovic GUILLAUME, économiste

M. Frédéric ROGOWSKI, économiste

## Article :

M. Ali ABDOULHAFOUR, économat

### Centre Pénitentiaire de Meaux-Chauconin (seuil 6 000 euros HT)

Mme Christiane LINON, responsable des services administratifs et financiers

M. Jean-Paul GUILLAUME, économat Mme Myriam  
SEMLY ENI, économat

Mme Jessica INACIO, économat

### Maison d'Arrêt de Versailles (seuil 6 000 euros HT)

Mme Aurélie LALOUS, économat

Mme Marie Thérèse JOLY, économat

### Centre Pénitentiaire des Hauts de Seine (CP Nanterre) (seuil 6 000 euros HT)

Mme Marilyne BAYE, responsable des services administratifs et financiers

M. Fabrice FLEREAU, économat

Mme Nawel BOUMIA, économat

### Centre Pénitentiaire de Paris La-Santé (seuil 6 000 euros HT)

M. Patrick COMTAT, responsable des services administratifs et financiers

Mme Nancy RESTOUX, économat

M. François-Xavier PECIC, économat

### Centre Pénitentiaire du Val d'Oise (CP Osny) (seuil 6 000 euros HT) Mme Rachel

BLOT, responsable des services administratifs et financiers

Mme Nathalie ROUSSEAU, économat Mme Rivka  
MALACQUIS, économat

### Centre Pénitentiaire de la Seine Saint Denis (seuil 6 000 euros HT)

M. Nathanaël DA-COSTA, responsable des services administratifs et financiers

Mme Sarah AIDROUS, économat

Mme Francesca GALASSO, économat

### Centre Pénitentiaire Sud-Francilien (seuil 6 000 euros HT)

Mme Nadiège JOLY, responsable des services administratifs et financiers

Mme Sophie GOB, économat

Mme Nathalie-Chantal BRETON, économat

Mme Mireila BONBOIS, économat

Article 9 : Tout dossier de subvention (de quelque nature qu'il soit : association pour les personnels, personnes détenues, familles...) devra recevoir l'accord préalable du directeur interrégional, au premier euro, aux fins de présentation à la validation et signature de M. Thierry ALVES. Sans un retour de la part de la DISP, la dépense ne pourra pas être engagée par les structures.

L'ensemble des dossiers seront transmis au DBF

10 Une copie de cet arrêté sera adressée au receveur général des finances, au directeur départemental des finances publiques de l'Essonne et aux fonctionnaires intéressés.

Article 11 : L'arrêté IDF-2026-01-30-000.1 publié le 30 janvier 2026 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 12 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région d'Île de France - Préfecture de Paris.

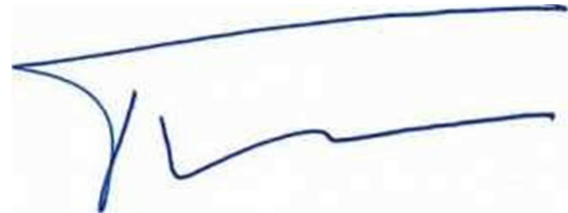
Article 13 : Le directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs (échelon de la région d'Ile de France et de Paris) de la préfecture, accessibles sur le site Internet de la préfecture : [www.prefectures-reuions.gouv.fr/ile-de-francej](http://www.prefectures-reuions.gouv.fr/ile-de-francej), et qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication.

Fait à Fresnes, le 01/04/2026

Thierry ALVES

Directeur Interrégional des Services

Pénitentiaires de Paris Ile-de-France



Annexe 1

à l'arrêté portant subdélégation de signature de

Monsieur Thierry ALVES

Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Paris

BOP DISP PARIS / 2026	
Seuil validation par acte (DA, abondement...) pour le programme 107 et le compte de commerce 912 au-delà duquel la DA devra être validée par le DBF après signature de l'imprimé (DA) par le prescripteur	
Centre de coût Chorus	Seuil en €

Article :

CD MELUN	12 000 HT
CP BOIS D ARCY	12 000 HT
CP FLEURY MEROGIS	12 000 HT
CP FRESNES	12 000 HT
MC POISSY	12 000 HT
CP PARIS LA SANTE	
CPREAU	6 000 HT 6 000 HT
01-10-20250 MEAUX	6 000 HT
EPM PORCHEVILLE	6 000 HT
CP NANTERRE	6 000 HT
CP OSNY	6 000 HT
MA VILLEPINTE	6 000 HT
EPSNF	
MA VERSAILLES	6 000 HT 6 000 HT
Paris Commun PREJ	3 000 HT
CSL CORBEIL ESSONNES	3 000 HT
CSL GAGNY	3 000 HT
CSL MELUN	3 000 HT
SPIP ESSONNE	3 000 HT
SPIP HAUTS DE SEINE	3 000 HT
SPIP PARIS	3 000 HT
SPIP SEINE ET MARNE	3 000 HT
SPIP SEINE ST DENIS	3 000 HT
SPIP VAL D'OISE	3 000 HT
SPIP VAL DE MARNE	3 000 HT
SPIP YVELINES	3 000 HT 3 000 HT

UHSA 75	
UHSI 75	3 000 HT

Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

75-2026-04-01-00030

Délégation de signature du Directeur  
interrégional - DPIPPR - LURO Anne - 01-04-2026

**DIRECTION INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS**

**DEPARTEMENT DES POLITIQUES  
D'INSERTION  
DE PROBATION ET DE PREVENTION DE LA  
RECIDIVE**

## Arrêté portant délégation de signature

**Thierry ALVES, Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris**

**Vu** le code pénitentiaire en son article R. 113-65 qui précise « *que pour l'exercice des compétences définies par le présent code, le directeur interrégional des services pénitentiaires peut déléguer sa signature à un ou plusieurs fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A occupant un emploi au siège de la direction interrégionale* »,

**Vu** l'arrêté du garde des sceaux, Ministre de la justice, du 26 février 2026 portant nomination de Monsieur Thierry ALVES en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 23 mars 2026,

### Décide :

Article 1 : Qu'à compter de la publication du présent arrêté, délégation permanente de signature est donnée à :

**Madame Anne LURO**, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, cheffe du département des politiques d'insertion de probation et de prévention de la récidive, aux fins de :

- Délivrance et retrait d'agrément pour les intervenants extérieurs (préposés des entreprises concessionnaires ou animateurs des associations) assurant l'encadrement technique des détenus au travail (Article D.412-7 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation à portée générale, de visiter ou de communiquer avec des détenus non nominativement désignés et incarcérés dans les établissements situés dans le ressort de la direction interrégionale (Articles R. 113-65 alinéa 2 et R. 314-10 du code pénitentiaire) ;
- Suspension ou retrait de l'habilitation des praticiens hospitaliers à temps plein (Article D.115-17 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation de se faire soigner par un médecin de son choix (Articles R. 113-65 Alinéa 4 et R. 322-1 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation d'admission dans un établissement de santé privé (Articles R. 113-65 Alinéa 10 du code pénitentiaire et R. 6111-39 du code de la santé publique) ;

**DISP**

3, avenue de la Division Leclerc  
B.P.103 – 94267 FRESNES Cedex  
Téléphone : 01 88 28 70 00

- Autorisation d'admission dans un établissement de santé situé sur le ressort de la direction interrégionale (Articles R. 113-65 Alinéa 11 du code pénitentiaire et R.6111-40-1 du code de la santé publique) ;
- Désignation ou exclusion des aumôniers (Articles R. 113-65 Alinéa 8 et D. 351-1 du code pénitentiaire) ;
- Délivrance ou retrait d'agrément des bénévoles d'aumônerie (Article D.352-3 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation de sortie d'écrits faits par un détenu en vue d'une publication ou d'une divulgation sous quelque forme que ce soit (Articles R. 113-65 Alinéa 9 et R. 381-1 du code pénitentiaire) ;
- Délivrance ou retrait d'un agrément pour les membres du corps enseignant. Acceptation du concours bénévole des visiteurs de prison et des associations (Article D.413-5 du code pénitentiaire) ;
- Délivrance ou retrait d'un agrément pour les visiteurs de prison (Article D.341-20 du code pénitentiaire) ;

Le présent arrêté fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France et des préfectures de Paris, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Fait à Fresnes, le 1<sup>er</sup> avril 2026

Signé

Le directeur interrégional des services  
pénitentiaires de Paris,  
Thierry ALVES

**DISP**

3, avenue de la Division Leclerc  
B.P.103 – 94267 FRESNES Cedex  
Téléphone : 01 88 28 70 00

Direction interrégionale des services  
pénitentiaires de Paris

75-2026-04-01-00029

Délégation de signature du Directeur  
interrégional - DPIPPr - VITTRANT  
Marie-Stéphane - 01-04-2026

**DIRECTION INTERREGIONALE  
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS**

**DEPARTEMENT DES POLITIQUES  
D'INSERTION  
DE PROBATION ET DE PREVENTION DE LA  
RECIDIVE**

## **Arrêté portant délégation de signature**

**Thierry ALVES, Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris**

*Vu le code pénitentiaire en son article R. 113-65 qui précise « que pour l'exercice des compétences définies par le présent code, le directeur interrégional des services pénitentiaires peut déléguer sa signature à un ou plusieurs fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A occupant un emploi au siège de la direction interrégionale »,*

*Vu l'arrêté du garde des sceaux, Ministre de la justice, du 26 février 2026 portant nomination de Monsieur Thierry ALVES en qualité de directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris à compter du 23 mars 2026,*

### **Décide :**

Article 1 : Qu'à compter de la publication du présent arrêté, délégation permanente de signature est donnée à :

**Madame Marie Stéphane VITTRANT**, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, adjointe à la cheffe du département des politiques d'insertion de probation et de prévention de la récidive, aux fins de :

- Délivrance et retrait d'agrément pour les intervenants extérieurs (préposés des entreprises concessionnaires ou animateurs des associations) assurant l'encadrement technique des détenus au travail (Article D.412-7 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation à portée générale, de visiter ou de communiquer avec des détenus non nominativement désignés et incarcérés dans les établissements situés dans le ressort de la direction interrégionale (Articles R. 113-65 alinéa 2 et R. 314-10 du code pénitentiaire) ;
- Suspension ou retrait de l'habilitation des praticiens hospitaliers à temps plein (Article D.115-17 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation de se faire soigner par un médecin de son choix (Articles R. 113-65 Alinéa 4 et R. 322-1 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation d'admission dans un établissement de santé privé (Articles R. 113-65 Alinéa 10 du code pénitentiaire et R. 6111-39 du code de la santé publique) ;

### **DISP**

3, avenue de la Division Leclerc  
B.P.103 – 94267 FRESNES Cedex  
Téléphone : 01 88 28 70 00

- Autorisation d'admission dans un établissement de santé situé sur le ressort de la direction interrégionale (Articles R. 113-65 Alinéa 11 du code pénitentiaire et R.6111-40-1 du code de la santé publique) ;
- Désignation ou exclusion des aumôniers (Articles R. 113-65 Alinéa 8 et D. 351-1 du code pénitentiaire) ;
- Délivrance ou retrait d'agrément des bénévoles d'aumônerie (Article D.352-3 du code pénitentiaire) ;
- Autorisation de sortie d'écrits faits par un détenu en vue d'une publication ou d'une divulgation sous quelque forme que ce soit (Articles R. 113-65 Alinéa 9 et R. 381-1 du code pénitentiaire) ;
- Délivrance ou retrait d'un agrément pour les membres du corps enseignant. Acceptation du concours bénévole des visiteurs de prison et des associations (Article D.413-5 du code pénitentiaire) ;
- Délivrance ou retrait d'un agrément pour les visiteurs de prison (Article D.341-20 du code pénitentiaire) ;

Le présent arrêté fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France et des préfectures de Paris, de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Fait à Fresnes, le 1<sup>er</sup> avril 2026

Signé

Le directeur interrégional des services  
pénitentiaires de Paris,  
Thierry ALVES

**DISP**

3, avenue de la Division Leclerc  
B.P.103 – 94267 FRESNES Cedex  
Téléphone : 01 88 28 70 00